

Duquesne University

## Duquesne Scholarship Collection

---

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

---

6-27-2008

### 05. Une animation spirituelle qui respecte le don de chacun; à M. Luquet

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

---

#### Repository Citation

de Mare, C. (2008). 05. Une animation spirituelle qui respecte le don de chacun; à M. Luquet. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/46>

This Chapitre II is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

## Une animation spirituelle qui respecte le don de chacun

à M. Luquet<sup>1</sup>

*Fin juillet à Rome, Liebermann a terminé la rédaction de la Règle provisoire. Il répond à une lettre de M. Luquet<sup>2</sup> à Saint-Sulpice, candidat hésitant à s'engager dans l'« Œuvre des Noirs ». Il semble plus attiré par les missions de Chine où va partir M. de la Brunière, son ami. Il a en outre quelques problèmes relationnels avec les autres séminaristes, particulièrement M. Le Vavas seur qu'il seconde dans l'animation des « bandes de piété », héritage de Liebermann.*

*Dans cette lettre, écrite le 4 août, en la fête de saint Dominique, Liebermann livre toute son expérience de directeur spirituel et de meneur d'hommes, pour faire comprendre à M. Luquet que chacun est différent dans son être et dans son agir. Il lui commente l'épître aux Corinthiens (1 Co 12) pour montrer que la source des différences est à l'image de la Trinité elle-même.*

*Chacun comprendra l'importance théologique de cette lettre. Nous la donnons pratiquement en entier.*

<sup>1</sup> N.D. II, pp. 123-127.

<sup>2</sup> Voir index.

À M. Luquet,  
Séminaire Saint-Sulpice, Paris

Rome, fête de saint Dominique, 1840

Très cher Frère,

Votre lettre m'a causé une vive consolation, parce que je craignais une grande tentation, et je vois que Notre-Seigneur vous en a préservé. Cette crainte n'était fondée que sur les raisons dont je vous ai données dans ma lettre. Dans ces circonstances et autres semblables, je crois qu'il vaut mieux vous adresser à M. Pinault que de m'écrire à moi ; ou tout au moins, si vous voulez m'écrire ces choses, commencez toujours par en parler à M. Pinault, car il est important de ne pas rester trop longtemps tourmenté par ces sortes de peines et d'autres semblables sans s'en ouvrir et sans recevoir quelque conseil.

Les choses étant comme vous me dites, je ne vois pas de difficulté que vous ayez visité et que vous visitiez encore, s'il en est besoin, M. de la Brunière ; il doit savoir où en sont les choses au Séminaire.

Je sais que M. Le Vasseur était trop craintif l'an passé, quand je l'ai vu pendant les vacances ; je me souviens bien qu'il voulait beaucoup trop ménager les gens. Je m'étonne que vous ayez eu des inquiétudes sur ce point. Il me semble que la marche est assez tracée pour que vous suiviez, selon vos désirs et, M. Pinault vous ayant dit que vous devez suivre, vous n'avez rien à risquer.

La marche que vous suivez, par rapport aux autres, est bonne ; seulement, ne les jugez pas, ne les condamnez pas, et ne faites pas même trop d'efforts pour les amener à votre avis. C'est un grand principe, dans les choses divines, de ne vouloir pas amener tout le monde à son avis et à sa manière d'agir. La rigueur, dans ce genre de choses, a des suites funestes. Dieu a ses vues sur chacun ; il communique et distribue ses grâces diversement ; et nous aurions beau nous efforcer, nous ne pourrions jamais parvenir à faire changer les autres. Que si parfois, en pareil cas, on en vient à bout, c'est à leur détriment. Il y a plus : il ne

faut même pas se tenir assuré d'avoir raison ; mais l'on doit se défier de soi-même, de crainte de tomber dans une espèce de rigueur intérieure, qui est très nuisible. Je pense que vous comprenez ce que je veux vous dire par rigueur intérieure, car quelquefois vous avez éprouvé cette disposition. Cette défiance n'empêche pas que nous n'agissions ; mais que ce soit avec paix, douceur, modération et suavité intérieure à l'égard de tout, même dans les résistances qu'on nous fait et dans les oppositions que nous avons à vaincre.

Que tout soit surnaturel en vous et provienne de l'Esprit Saint ; or, tout ce qui découle du divin Esprit est doux, suave, modeste et humble. La force et la suavité, voilà l'action divine ; voilà aussi le résumé de toute l'action apostolique. Quand je vous dis de vous défier de vous-même, et de laisser faire les autres selon leurs vues et attrait, je veux parler de ceux qui sont au bon Dieu et qui agissent par un principe surnaturel et pur. Je vous citerai volontiers par rapport à cela un passage important de saint Paul aux Corinthiens. Tous ceux qui font le bien d'une manière spirituelle et surnaturelle, le font par une grâce de l'Esprit Saint : *Nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto*<sup>3</sup>. Par conséquent, nous ne devons pas les tourmenter de ce qu'ils n'agissent pas d'une autre façon.

*Divisiones vero gratiarum sunt*, les grâces sont diversement partagées, mais l'Esprit qui les communique est le même ; par conséquent, il faut respecter les goûts spirituels ou attrait variés, et ils ne doivent en rien déranger l'union spirituelle, qui n'est autre chose que la charité de Dieu en nos âmes, et la marque de la résidence en chacun de nous du divin Esprit, lequel est le même principe des différents attrait. Voilà donc pour la conduite de chacun en particulier, relativement aux goûts et aux attrait.

Saint Paul ajoute : *Et divisiones ministrarum sunt*<sup>4</sup>. Il parle de l'administration des grâces et des biens spirituels qui doivent être distribués aux âmes ; ce qui est une véritable servitude, à laquelle nous devons nous réduire pour servir Notre-Seigneur dans les âmes, et pour commu-

<sup>3</sup> « Nul ne peut dire "Jésus est Seigneur", si ce n'est dans l'Esprit-Saint » (1 Co 12,3).

<sup>4</sup> « Diversité de ministères » (1 Co 12,4 ; 1 Co 12,5).

niquer à chacune les dons et les grâces qu'il veut leur accorder. Or, ce don d'administration de ses grâces et de ses faveurs s'exerce d'une façon très variée. Les uns le font d'une manière, et les autres d'une autre ; mais Notre-Seigneur Jésus est le même dans tous, car c'est lui-même qui distribue ses grâces par les mains de ses serviteurs. Voilà pourquoi il faut être réservé dans les jugements qu'on porte contre la manière d'agir des autres dans les distributions de ces biens surnaturels. Oh ! Qu'il arrive souvent qu'on condamne notre divin Maître, qui distribue ses dons précisément de cette manière que l'on juge défectueuse !

L'Apôtre ajoute encore : *Et divisiones operationum sunt*<sup>5</sup>. Non seulement il y a variété dans la distribution des biens divins, chose que nous appelons administration, direction, ou d'autres noms semblables, mais il y en a encore dans l'action ou opération surnaturelle par laquelle on engendre les âmes à Dieu, et dans toute autre espèce d'opération spirituelle. Toutes ces diverses opérations aboutissent néanmoins à la seule gloire du Père de Notre-Seigneur, qui est le même Dieu en tous, et qui opère lui-même tout en tous ; car il faut remarquer que saint Paul, en disant simplement Dieu, veut ordinairement signifier le Père.

Je trouve en ce passage une instruction solide, et une grande source de paix et de consolation pour les âmes qui travaillent ensemble à la gloire de leur Maître. Jamais, en effet, il n'arrive qu'elles soient entièrement d'accord dans les trois choses mentionnées par le grand Apôtre. Tout ce que chacun doit examiner, c'est de voir si sa conduite ne renferme pas quelque défaut qui en est le principe ou qui s'y mêle. Si cela n'est pas, qu'on marche avec paix, amour et humilité de cœur, toujours en se méfiant doucement de sa misérable nature, mais sans perdre le calme et la liberté d'action.

Je ne puis juger de la grâce que le bon Dieu vous a faite, parce que je n'ai pas là-dessus assez d'explications. J'espère que par là il vous mettra dans une espèce de stabilité d'âme, qui serait une bonne garantie contre les tentations et les peines intérieures auxquelles vous devez, je pense, vous préparer de loin. Attendez-vous-y dans le repos devant Dieu et sans vous

<sup>5</sup> « Diversité de modes d'action » (1 Co 12,6).

inquiéter. Supposé que le bon Dieu vous préserve de ces tentations et de ces peines, vous gagnerez toujours à vous tenir dans la crainte et l'humilité. Travaillez à adoucir votre esprit et votre caractère le plus que vous pouvez, et à devenir souple et flexible ; ce sera pour vous un grand préservatif contre toute tentation ; mais faites cela en paix et sans inquiétude.

Demandez s'il vous plaît à M. Pinault, s'il a reçu les trois cahiers<sup>6</sup> que je lui ai encore envoyés par une occasion ; ils vont jusqu'à la page 140 inclusivement. Faites-le-moi savoir, je vous prie, par la prochaine lettre qui me viendra de Paris. Il me reste à lui envoyer les deux derniers cahiers qui sont terminés. Je veux attendre une occasion bien sûre.

Dites-lui si M. Douai pouvait venir à Rome ces vacances ; on le mettra peut-être à la Chartreuse de cette ville. Le P. Prieur me paraît être un homme de Dieu. Il a réformé plusieurs maisons de son Ordre en Italie. Il m'a demandé des nouvelles de cette affaire, car je lui en avais parlé déjà, et il m'avait répondu qu'il voudrait voir le Monsieur et qu'il ne pouvait rien dire sans cela. Si à Paris on avait des honoraires de messe de reste, ce serait une bonne œuvre de les envoyer à ce bon Prieur ; il m'a dit hier qu'il n'en avait pas, et ils ne sont pas riches.

À Dieu, très cher ; tout à vous en Jésus et Marie.

*F. Libermann, acolyte*

---

<sup>6</sup> Il s'agit vraisemblablement des gloses sur la règle. Ces gloses déposées chez M. Pinault auraient été brûlées.